

LA SYNCHRONIE DYNAMIQUE : QUELQUES OBSERVATIONS EN BASQUE SOULETIN

Jean-Baptiste / Battittu Coyos

L'hommage rendu à José Luis Alvarez Enparantza Txillardegi est pour moi l'occasion de proposer cette modeste contribution à la mémoire d'André Martinet récemment décédé¹. Ce dernier était le maître du courant fonctionnaliste, une des branches du structuralisme, théorie qui a marqué la linguistique du XXe siècle. A cette fin je vais essayer d'illustrer le concept de *synchronie dynamique*, une de ses dernières directions théoriques à laquelle il tenait beaucoup. J'utiliserai des exemples empruntés au dialecte basque souletin actuel².

1. LE CONCEPT DE SYNCHRONIE DYNAMIQUE ET LA VARIATION LINGUISTIQUE

Tout discours sur la langue nécessite un appareillage théorique, explicité, défini. L'utilisation de données linguistiques implique un ensemble de concepts et d'outils pour dégager les faits et leurs propriétés, les organiser et pou-

¹ Le 16 juillet 1999 à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

² Ces exemples proviennent pour la plupart de mes informateurs habituels originaires de Mendi - *Mendi* pour quatre d'entre eux, d'Ordarp - *Urdiñarbe* et Aussurucq - *Altzürükü* pour les deux autres. Ils demanderaient à être vérifiés de façon systématique auprès de locuteurs souletins d'autres parties de la province de Soule - *Zuberoa* pour savoir s'ils sont véritablement représentatifs. Pour la notation on utilisera en italique la graphie basque, entre crochets les signes de l'alphabet phonétique international et entre barres obliques les phonèmes.

voir les comparer. Ce sont eux qui permettent de transposer et de généraliser. La théorie rend possible la description scientifique, même si elle n'est en relation avec les faits linguistiques que par l'intermédiaire de la description. Ceux-ci ne peuvent être appréhendés directement.

Saussure a théorisé la *dichotomie synchronie / diachronie* (1915, 117-119). Le langue peut être considérée comme une structure stable à un moment donné du temps, c'est la coupe synchronique. La langue peut aussi être considérée comme une succession d'états évoluant au cours du temps, c'est la perspective diachronique. Mais, ceci est un lieu commun en linguistique, la coupe synchronique n'est qu'une fiction nécessaire au descripteur, le système linguistique est une abstraction obligée. La langue n'est pas un objet figé mais bien un système en réorganisation permanente, fait de zones d'équilibres et de zones de déséquilibres, d'instabilité. A chaque instant cohabitent des schémas productifs, d'autres en création, d'autres enfin figés et improductifs dans le système qui est par nature non homogène. La prise en compte de cette hétérogénéité et de cette instabilité permanente a amené André Martinet à développer le concept de synchronie dynamique³.

La limite entre *synchronie dynamique et diachronie* est bien sûr difficile à établir. Lorsqu'une évolution perçue est devenue irréversible, qu'elle a entraîné un autre état de langue, on posera qu'on est passé en diachronie. J'essaierai de distinguer de laquelle de ces deux perspectives relève chacun des faits du dialecte souletin présentés ci-dessous.

D'un côté on a une certaine homogénéisation parmi les locuteurs du groupe linguistique considéré, mais en même temps une diversification, une singularisation des individus et des sous-groupes. Au cours du recueil et de l'observation des données, la non-homogénéité et la dynamique de la langue s'imposent au descripteur. Elles s'imposent en particulier au travers de *la variation de la réalisation d'une même unité linguistique* observée soit chez un même locuteur, soit entre locuteurs de la langue, du dialecte ou du parler considérés⁴. C'est

³ Martinet a écrit plusieurs articles sur ce thème. On indique dans les références bibliographiques le dernier à ce sujet intitulé La synchronie dynamique. Anne-Marie Houdebine affine le concept dans l'article "Pour une linguistique synchronique dynamique" en distinguant la *dynamique synchronique* liée au facteur temps, qui prend en compte les différences linguistiques entre générations, de l' "épaisseur synchronique" liée aux autres variables sociales, 20.

⁴ Même au sein d'une communauté très restreinte, la diversité et la variation linguistiques sont grandes d'un certain point de vue. Ceci ne doit pas surprendre, surtout lorsqu'on a affaire à une langue non fixée à l'écrit par un usage administratif, non étudiée à l'école, transmise seulement oralement, comme c'est le cas pour les bascophones d'un certain âge en Soule. Cette diversité n'empêche évidemment pas l'intercompréhension.

ce que nous allons illustrer à partir de trois domaines de l'analyse linguistique, la phonologie, la syntaxe et la morphologie. En voici une définition simplifiée. La phonologie est la science qui étudie la fonction linguistique des sons dans une langue donnée, elle relève les traits phoniques qui ont une valeur distinctive. Dans le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette contribution, les variations formelles de signifiants pour une même valeur, un même sens relèvent de la morphologie. On a une seule unité linguistique avec des variantes du signifiant. En syntaxe (étymologiquement "ordonner ensemble") on traite des relations qui s'établissent entre les unités linguistiques. A ce niveau aussi on peut observer des variantes dans l'établissement d'une même relation entre deux unités, unités significatives minimales.

Les faits de variation sont pris comme des indices d'une dynamique, d'une évolution possible, même si la simple observation ne permet pas de prédire comment se matérialisera l'évolution, ni même si une évolution aura lieu. « Les faits de variabilité seront liés soit à des causalités externes, soit à des causalités internes. Les variations seront soit des variations formelles sans valeur des signifiants, soit des variations pertinentes qui affectent la structure de la langue. La variabilité dans la langue sera un indice de son évolution et dans le cas concret du souletin éventuellement un indice de sa fragilisation » (Coyos, 1997, 236).

Ici il est alors utile de savoir quel(s) *facteur(s) interne(s) ou externe(s) à la langue* entraîne(nt) les faits de variation observés. Les faits de variation linguistiques peuvent se rencontrer chez un même locuteur, on parle de *fluctuation* (niveau individuel, idiolecte)⁵. D'autres faits impliquent plusieurs locuteurs, les uns utilisant une forme et les autres une autre. On parle alors de *flottement* (niveau de la communauté).

2. LA PHONOLOGIE : QUELQUES EXEMPLES

Le domaine où les faits relevant de la synchronie dynamique sont les plus facilement observables est celui de la phonologie. C'est dans ce domaine que l'on trouve le plus d'études dans des langues diverses. Voici quelques exemples à ce niveau en basque souletin, il y en a bien d'autres⁶.

⁵ Pour ce qui concerne les fluctuations de phonèmes voir Clairis (1991) pour une étude complète du concept.

⁶ Voir pour une présentation plus complète Coyos, 1999, *Le parler basque souletin...*, 65-66 et 71-72.

2.1. Les fluctuations et les flottements de phonèmes

- /e/ - /i/ Les deux types de phénomène se rencontrent avec ces deux phonèmes vocaliques.

Ebili “marcher” est réalisé [ebíli] par tous les informateurs mais [ibíli] par A. M. E., originaire d’Ordriarp. C’est un cas de flottement de phonèmes.

Arrastiri “après-midi”, *errejent* “instituteur, metteur en scène de pastorale” sont réalisés [ari_tí] et [eri__t] par trois informateurs. Mais T. E., originaire d’Aussurucq, et A. M. E ont respectivement [are_tí] et [ere__t]. J. B. E. mari de T. E., originaire de Mendy, admet les deux formes. Il y a fluctuation de phonème chez ce dernier.

Pare “paire” est réalisé [páe] ou [paj] par certains locuteurs: il y a donc fluctuation entre les deux phonèmes en finale de mot. Les autres utilisent soit [páe], soit [paj].

Lantare “plante” est réalisé [lãt^háe] ou [lãt^háj].

- /b/ et /m/ On retrouve les deux types de phénomène avec les phonèmes consonantiques /b/ et /m/. Voici trois emprunts à l’occitan béarnais voisin pour les illustrer.

Buxi “morceau” est réalisé [búfi] pour tous les informateurs sauf J. P. E. qui prononce [mú(i)] : on a donc un flottement dans le groupe d’informateurs. Il y a par contre fluctuation de deux phonèmes chez A. C. originaire de Mendy qui admet les deux formes.

Bedezi est réalisé [bedezí] ou [medezí] “médecin” par l’ensemble de mes informateurs : c’est une fluctuation généralisée.

Bukanas “mouchoir” est réalisé [bukaná_] plutôt que [mukaná_], également possible, selon mes informateurs habituels. Parmi mes informateurs occasionnels, au sein d’une même famille d’Aussurucq G. E. la mère dit [mukaná_] et J. E. le fils dit [bukaná_] ; M. E. de Chéraute dit [mukaná_]. On peut observer que ces deux derniers noms empruntés au gascon béarnais ont l’accent sur la dernière syllabe.

Les cas de fluctuations et de flottements de phonèmes relèvent de la synchronie dynamique : deux solutions coexistent dans la communauté sans que l’une ne l’emporte sur l’autre à l’heure actuelle.

2.2. La non-fermeture des voyelles médianes devant *-a* pour les emprunts récents

En basque souletin l'accent principal porte en général sur l'avant-dernière syllabe de l'unité accentuelle qui comprend le lexème (nom, verbe, adjectif...) plus ses déterminants suffixés. La représentation de l'unité accentuelle est du type (*_-S*), (*S-_-S*), (*S-S-_-S*)

- $e + a > ia - o + a > ua$

Par ailleurs on observe une fermeture systématique des voyelles médianes /e/, /o/ en finale absolue d'un mot lorsque cette voyelle est suivie de *-a*. /e/ devient [i] et /o/ devient [u].

etxe [étʃe] "maison", *etxea* [etʃí(j)a] "la maison",
potiko [potíko] "garçon", *potikoa* [potikú(w)a] "le garçon".

- $e + a > ea - o + a > oa$

Les emprunts récents au français conservent comme dans cette langue l'accent sur la dernière syllabe : *tele* [telé] "télévision", *oto* [otó] "automobile", *moto* [motó] "motocyclette", [fotó] "photographie", etc. Mais lorsque la voyelle finale est suivie de *-a* la règle de fermeture de ces voyelles médianes ne s'applique plus :

telea [teléa] "la télévision" et non *[telí(j)a],
otoa [otóa] "l'auto" et non *[otú(w)a].

On a ici un indice de la dynamique de la langue : une règle de fermeture ne s'applique pas aux emprunts récents au français. Elle s'applique par contre aux emprunts plus anciens comme *kafe* [kafé] "café" : *kafea* [kafí(j)a] "le café".

On a donc deux systèmes qui cohabitent : fermeture systématique des voyelles médianes pour les mots propres au basque ou les emprunts anciens et non-fermeture pour les emprunts récents au français. Cette non-fermeture relève maintenant de la diachronie et non de la synchronie dynamique puisque la règle est établie. Il n'y a pas semble-t-il d'exception, de variation. Elle est liée à un facteur externe : l'influence du français par emprunt du lexique sans adaptation à la phonétique du souletin (non respect de l'accentuation et de la fermeture des voyelles médianes)⁷.

⁷ D'autres faits liés à l'évolution affectant la phonétique et la phonologie du dialecte souletin sont listés dans Coyos, 1997, Pour une évaluation des critères internes..., p. 236.

3. ILLUSTRATIONS EN SYNTAXE

En syntaxe un certain nombre de faits liés à la dynamique du dialecte peuvent également être évoqués. Par exemple, l'accord en nombre non obligatoire dans le verbe avec des noms non déterminés par le suffixe de défini *-a* (*bi arrain jan dü / bi arrain jan dütü* "il a mangé deux poissons"), le monopole du marquage casuel prototypique nom à l'absolutif + nom à l'ergatif (*nor-nork*) pour les verbes bivalents empruntés (voir aussi en 3.3), la cohabitation du passif et de l'antipassif et leur fréquence respective, etc. Ces différents points demanderaient des études ciblées systématiques. Je n'évoquerai ici que trois cas de figure.

3.1. L'absence de l'"article défini" *-a*

Le nom sans déterminant grammatical peut constituer un syntagme nominal en souletin. Ceci est possible avec des noms de masse (*ogi* "pain" ci-dessous) mais aussi des noms d'entités dénombrables, discrètes (*küküso* "puce" ci-dessous) :

Har ezazü ogi "Prenez du pain", littéralement "Prenez pain". Ceci s'oppose à :

Har ezazü ogia "Prenez le pain". Le suffixe *-a* constitue une sorte d'article défini (voir des exemples en 2.2).

Küküso bada "Il y a des puces", litt. "puce il est".

Or actuellement il semble que l'on utilise moins ces formes nominales sans l'article défini *-a*. Il en va de même avec l'adjectif attribut auquel on suffixe plus facilement *-a* (*hon* [hun] "bon" ci-dessous).

Hon da "C'est bon, il est bon", litt. "bon il est"⁸. Le suffixe de défini *-a* est inutile ici en souletin.

Hona da signifie "C'est le bon", *-a* nominalise l'adjectif. Mais *hona da* peut signifier également "il est bon" comme *hon da*. Avec cette signification on a à nouveau fluctuation chez les locuteurs pour qui l'emploi est équivalent. L'usage du suffixe de défini *-a* serait à étudier de plus près, de façon systématique. On ne fait ici que soulever la question.

⁸ Voir pour une présentation plus complète Coyos, 1999, *Le parler basque souletin...*, pages 118-123 et 138-139.

Le facteur qui pourrait agir sur le développement de l'emploi de l'article défini *-a*, c'est le contact avec d'autres formes de basque. En basque standard (*batua*), le suffixe *a* est utilisé dans ces contextes. Or l'isolement linguistique de la Soule par rapport aux autres formes de basque est en train de disparaître rapidement par les contacts entre bascophones et les médias, sauf pour certains locuteurs âgés qui n'écoutent pas la radio *Xiberoko botza* "La voix de la Soule", dans laquelle d'ailleurs la part du souletin diminue, qui ne regardent pas *Euskal Telebista* captée en Soule, la télévision du Gouvernement autonome basque qu'ils ne comprennent d'ailleurs pas ou très peu.

3.2. La fluctuation entre le cas génitif en *-(r)en* et le cas absolutif : unité nominale ou unité verbale ?

Dans certains contextes de détermination de formes verbales non personnelles par le nom, la relation est indiquée à l'aide du cas génitif en *-(r)en* ou du cas l'absolutif de forme vide (\emptyset), indifféremment selon mes informateurs :

Biziaren gal lotsaz... / bizia gal lotsaz... "Par peur de perdre la vie...".

Gazna horren ezin janez niz / Gazna hori ezin janez niz. "Je suis incapable de manger ce fromage".

Dans ces deux exemples, il y a fluctuation dans le choix du suffixe casuel : le génitif en *-(r)en* ou l'absolutif. La détermination par l'intermédiaire du génitif suggère que *lotsa* ou *jan* est plutôt une forme nominale puisque le génitif en *-(r)en* marque habituellement la détermination d'un nom par autre nom ; la détermination par l'intermédiaire de l'absolutif suggère qu'on a affaire plutôt à une forme verbale.

3.3. La variabilité de la valence de certains verbes

Le troisième cas de figure que je me propose d'illustrer brièvement est celui de verbes bivalents qui ont deux types de marquage casuel pour un sens à peu près ou tout à fait identique⁹. Ce sont en majorité des verbes en (*nor-nori*) et (*nor-nork*) ou (*nor-norez*) et (*nor-nork*) :

⁹ Voir pour une présentation plus complète Coyos, 1999, *Le parler basque souletin...*, 347-350.

- (*nor-nori*) et (*nor-nork*)

Ahatze “oublier”, *beha* “écouter”, *mintza* “parler (à)”, *elesta* “bavarder”, *jarraiki* “suivre”, *bühürt* “se rebeller, s’opposer à” / “tordre”, etc.

- (*nor-norez*) et (*nor-nork*)

Ohart “se rappeler”, *orit* “se souvenir”, *mintza* “parler (une langue)”, etc.

Prenons l’exemple de *orit* “se rappeler”. On a deux solutions admises par les informateurs, même s’il y a des préférences pour la première :

Orit niz historiaz. “Je me souviens de l’histoire”. Litt. “Souvenir je suis de / par l’histoire”. Le marquage casuel est de type (cas absolutif+instrumental : *nor-norez*) et l’auxiliaire *izan* “être”.

Orit düt historia. “Je me souviens de l’histoire”. Litt. “Souvenir j’ai l’histoire”. Le marquage casuel est de type (cas absolutif + cas ergatif : *nor-nork*) et l’auxiliaire *edün* “avoir”.

Si un locuteur donné n’utilise que la première solution en *nor-norez*, la plus courante, on ne parlera pas de fluctuation.

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Le dialecte souletin vit un moment décisif de son histoire. La transmission familiale ne se fait presque plus, la tranche d’âge la plus importante de locuteurs natifs est celle des plus de 65 ans, l’enseignement du basque et en basque dans les *ikastola* concerne un nombre réduit de jeunes d’âge scolaire, il en va de même pour les adultes apprenant la langue en *gaiü eskola*, la place du souletin dans les médias bascophones est réduite (3.1.). Les faits de variation que l’on peut observer sont des manifestations du bouleversement que le dialecte subit. Toutefois ceux présentés ici ont été relevés chez des locuteurs âgés, illettrés dans leur langue maternelle, et peu en contact avec les autres formes de basque.

Il faut souligner que les faits présentés demanderaient chacun des études systématiques beaucoup plus fines. Ils devraient être étudiés de façon statistique en tenant compte en particulier de l’âge du locuteur, de la localité (parler), de ses contacts éventuels avec le *batua*, de sa connaissance écrite ou pas du basque, et éventuellement de sa langue maternelle, de sa profession. De plus pour chacun des faits de variation il faut distinguer l’emploi, l’utilisation de variantes de la simple connaissance sans emploi de ces variantes, ce que les enquêtes sociolinguistiques habituelles ne peuvent appréhender.

Les quelques faits de variation qui viennent d'être présentés montrent bien que la langue, ici le dialecte basque souletin, doit être considérée comme "une co-existence d'usages variés dont le poids inégal dans la synchronie, influence de façon différente l'évolution" (Houdebine, 1985, 7). Cette perspective théorique ne prêtant pas être la seule mais elle permet d'aborder l'évolution des langues de façon féconde tant au plan descriptif qu'explicatif et même au plan prédictif. On va essayer de le montrer avec le dernier cas de figure présenté en 3.2, celui des verbes bivalents à double marquage casuel comme *orit* "se souvenir".

Ces verbes à variantes de marquage casuel sont particulièrement importants dans une perspective typologique et de dynamique de la langue. Ils sont la matérialisation en synchronie d'une passerelle entre *deux modèles d'indication de la transitivité pour les verbes bivalents*. On peut considérer que la transitivité n'est pas forte avec ces verbes (voir la liste), la variante en (*nor-nori / norez*) est en ce sens plus attendue que celle en (*nor-nork*).

Qu'on aille du marquage casuel de type (*nor-nori / norez*) vers celui en (*nor-nork*) ne serait pas surprenant. On étendrait un modèle simple, prototypique, le cas ergatif pour l'agent et le cas absolutif pour le patient. Le degré de transitivité n'a pas changé mais il semblerait pour simplifier qu'on passe d'un couple de rôles sémantiques de type Expérient/Thème *nor* - Localisation *nori / norez* au couple de type Thème *nor* - Agent *nork*¹⁰. Plutôt qu'un passage d'un modèle de marquage casuel ergatif vers un modèle accusatif sous l'influence des langues en contact, c'est en fait un maintien du marquage casuel ergatif avec déplacement de (*nor-nori / norez / cas dit locatif*) vers (*nor-nork*) vers lequel semble tendre le dialecte. D'autres faits que je ne peux présenter ici renforcent cette hypothèse.

Pour expliquer cette tendance on peut penser que les représentations collectives qui se généralisent à travers le monde postindustriel se matérialisent aussi dans cette forme de langue basque : importance de l'individu, du sujet agissant. Elles diminuent le caractère plus ou moins motivé et plus ou moins transparent du marquage casuel au plan sémantique. On aurait donc ici l'influence de facteurs externes à la langue. Le *développement du marquage casuel*

¹⁰ Georg Bossong a constaté une tendance similaire pour les langues accusatives de l'Europe de l'Ouest : "la fonction actancielle du sujet perd de plus en plus sa sémantique spécifique au fur et à mesure que des relations non-agentives sont exprimées par cette fonction... On ne voit plus dans l'expérient la cible de quelque chose qui lui vient de l'extérieur, mais la source de sensations ou sentiments... qui sont par conséquent ressentis comme des actions émanant du sujet" (1992, 12).

en (nor-nork) montre que dès que deux entités sont en présence, l'une est considérée comme agissant, contrôlant, initiant l'action, le comportement, quel que soit le type de ce comportement. Cette entité est matérialisée dans l'énoncé par un nom ou pronom avec le cas ergatif.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOSSONG, Georg (1992 juillet), "Interaction entre fonctions actancielles et sémantique des actants", *Actance et valence*, Eurotyp Working papers, n° 4, 1-22.

CLAIRIS, Christos (1991), "Identification et typologie des fluctuations", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* LXXXVI, 1, Paris, Klincksieck, 19-35.

COYOS, Jean-Baptiste (1997), "Pour une évaluation des critères internes de fragilisation d'une langue : le cas du basque souletin", *Fontes Linguae Vasconum*, 75, 233-240.

COYOS, Jean-Baptiste (1999), *Le parler basque souletin des Arbailles – Une approche de l'ergativité*, Paris, Éditions L'Harmattan, 432 p.

HOUEBINE, Annie-Marie (1985), "Pour une linguistique synchronique dynamique", *La Linguistique* 21, 7-36.

MARTINET, André (1990), "La synchronie dynamique", *La Linguistique* 26, 2, 13-23.

SAUSSURE, Ferdinand, 1915 (1985), *Cours de linguistique générale*, Édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris, Payot, 520 p.